



MUSIQUE

ÉCOLE DE L'ODYSSÉE

2020-2021

Bonjour chers parents,

Une nouvelle année scolaire qui s'amorce et qui, de toute évidence, ne sera pas comme les autres! Malgré tout, je suis très heureux de retrouver mes élèves, vos enfants. Je vous présente un bref aperçu du cours de musique prévu cette année.

Il y a un cours de musique par semaine.

Deux **compétences** sont évaluées durant l'année scolaire;

C1-**Interpréter et inventer** (jouer des pièces et/ou inventer des pièces en lien avec les apprentissages fait en classe)

C2-**Apprécier** (reconnaissance auditive d'éléments musicaux et capacité à partager ses goûts, ses émotions et son opinion de manière pertinente à l'aide du vocabulaire disciplinaire vu en classe)

Il n'y aura pas de note au premier bulletin, mais les deux compétences seront évaluées au deuxième et troisième bulletin.

Je ne demande pas aux élèves d'être des virtuoses! Je m'attends surtout à les voir **fournir des efforts et être engagés** dans les travaux, les pratiques et les activités en classe.

1^{er} cycle : Nous apprenons les bases du langage musical. Le chant, le mouvement, la manipulation d'instruments sont au cœur de nos apprentissages. Les instruments utilisés sont ceux de percussions (tambour, xylophone, percussions variées).

2^e cycle : Nous poursuivons nos apprentissages du langage musical. Le chant, les percussions et les instruments mélodiques (flûte en troisième année et ukulélé en 4 quatrième année) seront préconisés.

3^e cycle : Nous approfondissons nos connaissances du langage musical. Le ukulélé est l'instrument principalement utilisé. Différents projets seront également mis en œuvre au courant de l'année.

La musique

Bien que la fréquence du cours de musique ne soit qu'une heure par semaine, je tiens tout de même à partager mes convictions concernant cet art qui touche tout le monde de près ou de loin.

J'aimerais rappeler que l'enseignement de la musique vise le **développement global** de l'enfant. Elle permet d'élargir notre **culture générale**. On n'enseigne pas la musique au primaire pour former des musiciens professionnels, tout comme on n'enseigne pas l'éducation physique pour former des athlètes.

Plusieurs raisons font en sorte que la musique se retrouve toujours au programme scolaire depuis que les écoles existent. Elle permet de stimuler et de développer plusieurs habiletés, notamment :



- **La créativité**
- **Le langage**
- **La lecture**
- **La sensibilité**
- **La mémoire**



- **La motricité fine**
- **L'écoute**
- **La patience**
- **La persévérance**
- **La coopération**

Les bienfaits de la musique chez l'enfant sont nombreux, indéniables, et démontrés dans une multitude de recherches en pédagogie. Bien qu'une heure par semaine de musique soit très peu, et loin de mon idéal, je me réjouis que les élèves aient au moins le privilège d'y avoir accès et je prends bien à cœur le fait d'en être le transmetteur.

Je vous souhaite une belle année scolaire 2020-2021

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi à mon adresse courriel : patrick.murray@csp.qc.ca

Patrick Murray
Enseignant de musique

